

## **RAPPORT ANNUEL DE MISE EN OEUVRE / PO LIMOUSIN - 2020**

### **Point 7 : Résumé citoyen**

Dans le cadre du suivi des programmes européens, chaque État membre soumet à la Commission européenne à partir de 2016 et jusqu'en 2023, un rapport annuel sur la mise en œuvre (RAMO) des programmes européens. C'est dans ce cadre que le RAMO du programme opérationnel (PO) Limousin FEDER-FSE présente un bilan de l'année 2020, septième année de mise en œuvre des fonds européens sur la période de programmation 2014-2020.

#### **1. Rappel du contexte**

Les politiques de l'UE ont pour objectif commun de favoriser la croissance et l'emploi dans le cadre de la Stratégie Europe 2020 et faire face aux grands défis de l'Union. Ces objectifs sont mis en œuvre à travers un cadre financier pluriannuel défini pour les 28 états membres pour 7 ans. Pour la période 2014-2020, il s'élève 960 Mds€.

Les Etats membres mettent en œuvre certaines de ces politiques au travers de 4 fonds européens structurels et d'investissement : le FEDER (Fonds européen de développement régional), le FSE (Fonds social européen), le FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural) et le FEAMP (Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche).

Des programmes nationaux, régionaux, interrégionaux ou transfrontaliers définissent la manière dont ces fonds seront utilisés sur les territoires.

Dans le cadre de la réforme territoriale, la Région Nouvelle-Aquitaine est devenue depuis le 1er janvier 2016, autorité de gestion de six programmes européens (3 programmes opérationnels et 3 programmes de développement rural) et autorité déléguée d'une partie du PO national FEAMP, pour un budget global de 2,4 Mds €.

Afin d'optimiser la période de fin de mise en œuvre du programme permettant ainsi d'atteindre pleinement les objectifs de l'Union, le programme a fait l'objet de modifications notamment de répartitions financières en direction des actions en ayant le plus besoin. Ces modifications ont été validées par le comité de suivi du 5 novembre 2020, après consultation des partenaires du programme.

Une présentation des « *Fonds européens structurels et d'investissement au service de la Stratégie Europe 2020* » est disponible sur le lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=2B1mnfBYLU8>

#### **2. Le suivi du programme opérationnel Limousin FEDER-FSE 2014-2020**

Le Programme Opérationnel FEDER-FSE Limousin 2014-2020 a été validé par la Commission européenne le 12 décembre 2014. Il est doté d'une enveloppe financière de 144,6 millions d'euros.

Au vu des besoins identifiés sur le territoire, le programme opérationnel a retenu 7 des 11 stratégies thématiques proposées par l'Union européenne, permettant ainsi de contribuer à la réalisation de sa politique. Le territoire limousin a choisi de prioriser les thématiques suivantes :

- Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation
- Améliorer l'accessibilité, l'utilisation et la qualité des TIC
- Améliorer la compétitivité des PME
- Soutenir la transition vers une économie pauvre en carbone dans tous les secteurs
- Protéger l'environnement et promouvoir une utilisation durable des ressources
- Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté
- Investir dans l'éducation, les compétences et la formation tout au long de la vie

Aussi, afin de prendre en compte ces thématiques, le programme opérationnel FEDER-FSE a été défini en 6 axes permettant de respecter et de mettre en avant la stratégie de l'Union européenne dont l'objectif est de réduire les écarts de richesse et de développement entre les régions de l'Union européenne.

**Afin de pallier aux effets de la crise sanitaire, le programme opérationnel FEDER-FSE a été renforcé par la création d'un nouvel axe (comité de suivi du 20 juillet 2020). Cet axe 9 finance des actions permettant de soutenir le système de santé et protéger leurs citoyens, notamment par l'achat de masques et d'équipements de protection à destination des services de santé et de leurs agents, et maintenir ainsi les services publics sur les territoires. L'axe 9 a été doté d'un montant UE FSE de 950 000 euros.**

Concernant les autres axes :

**1.** Vers une économie innovante est doté d'une enveloppe FEDER de 52.21 M€ (modification validée par la Commission européenne le 05/11/2020) et est engagé à hauteur de 39.71 M€. Cet axe a pour finalité de faciliter l'accès au financement et à l'accompagnement des PME, de promouvoir la recherche et de faciliter l'accès à l'innovation.

**2.** Transition vers une économie décarbonée est doté d'une enveloppe FEDER de 21.10 M€ (modification financière validée par la Commission le 05/11/2020) et est engagé à hauteur de 15.44 M €. Cet axe a vocation à promouvoir l'efficacité énergétique et à augmenter les productions issues des énergies renouvelables thermiques, électriques et les unités de production de gaz.

**3.** Aménagement et usages numériques est doté d'une enveloppe FEDER de 24.16 M€ (modification financière validée par la Commission européenne le 05/11/2020) et est engagé à hauteur de 22.72 M€. Il s'agit de financer des projets visant à améliorer la couverture des territoires en réseaux à très haut débit mais également à accroître l'offre de services numériques innovants et créatifs.

**4.** Compétences et savoir-faire est doté d'une enveloppe FSE de 17.49 M€ et est engagé à hauteur de 20.77 M€. Cet axe vise à augmenter le taux d'emploi par des mesures améliorant l'adaptabilité des travailleurs et des actions en faveur des groupes les plus vulnérables

5. Patrimoine environnemental est doté d'une enveloppe FEDER de 11.10 M€ et est engagé à hauteur de 9.01 M€. Il s'agit de permettre la préservation et la valorisation des sites et des lieux patrimoniaux et culturels en Limousin et notamment la préservation des Parcs naturels abritant des sites d'intérêts écologiques et paysager majeurs.

6. Cohésion territoriale est doté d'une enveloppe FEDER de 12.6M€ et est engagé à hauteur de 9.47 M €. Cet axe a pour objet d'apporter son soutien à des projets des démarches territoriales innovantes impliquant quartiers, villes et agglomérations mais également à des stratégies intégrées de développement durable en milieu urbain et rural (promotion de l'aménagement urbain intégrant des priorités de développement durable).

Le rapport annuel de mise en œuvre 2020 précise l'ensemble des informations-clés de la réalisation du programme opérationnel FEDER-FSE Limousin. Ce rapport est un point d'étape permettant de présenter, à la Commission européenne, l'état d'avancement des moyens mobilisés financiers et techniques.

Ainsi, en 2020, le programme opérationnel a connu une belle dynamique globale dans sa programmation. Le montant FEDER programmé est de 96 378 516 €, soit un taux de programmation de 79,54 %, le montant FSE programmé est de 20 779 790 € soit un taux de programmation de 113 %.

**Enfin, l'année 2020 a été marquée par la préparation du plan de relance européen Initiative REACT UE pour palier à la crise sanitaire. Ce plan a pour objectif la relance de l'économie et de l'emploi en s'appuyant sur la prise en compte des enjeux numériques et environnementaux. Pour répondre à ces défis, la Nouvelle-Aquitaine disposera d'une enveloppe globale de 211 millions d'euros, permettant de renforcer le soutien aux entreprises, à l'enseignement supérieur et la vie étudiante, à la recherche, à la formation... Le Comité de suivi du 29 avril 2021 a validé les modifications du programme FEDER FSE 2014/2020 Limousin, permettant ainsi la mise en œuvre de ce plan sur le territoire, sur les années 2021 jusqu'en 2023.**

Parmi les projets ayant bénéficié de fonds européens en 2020

**Bénéficiaire : Région Nouvelle-Aquitaine**

**Projet : Formation aux métiers de la conduite**

**Localisation : Creuse et Corrèze**

**Actions d'accès à la qualification ou à la professionnalisation**

La politique de formation professionnelle de la Région Nouvelle-Aquitaine est de faire de la formation professionnelle un levier de croissance, de compétitivité et de cohésion sociale pour les personnes mais aussi pour les entreprises et les territoires. Ces formations qualifiantes aux métiers de la conduite routière ont pour objectif de préparer des demandeurs d'emploi aux métiers du transport en permettant l'acquisition des compétences nécessaires à la validation

des diplômés de : Conducteur(rice) de transport routier de marchandises sur porteur, Conducteur(rice) routier interurbain de voyageurs, Agent Magasinier. Un module complémentaire de professionnalisation pourra également permettre l'obtention du permis C, Ce ou D.

Cette initiative est soutenue par l'Union européenne FSE (fonds social européen) à hauteur de **324 745 euros**.

**Bénéficiaire : Commune d'Argentat**

**Projet : Valorisation des berges de la Dordogne**

**Localisation : Argentat**

***Soutien des pôles structurants dans une logique de développement durable***

Argentat souhaite impulser une valorisation de la Dordogne et de son environnement sur le plan touristique et de l'amélioration du cadre de vie en créant une continuité de communication terrestre (piétons et cycles) pour constituer un ensemble cohérent, maillé avec l'ensemble du territoire du fleuve et de ses sites majeurs et intégré au niveau communal avec la requalification du centre-ville, local, régional, national et européen.

Le projet de valorisation des berges de la Dordogne offre une accessibilité des espaces publics améliorée et sécurisée, favorise le développement des modes de transport doux, améliore l'offre d'espaces naturels de qualité, contribue aux enjeux de mixité sociale dans une perspective de développement durable.

Cette initiative est soutenue par l'Union européenne (FEDER - fonds européen de développement régional) à hauteur de **100 000 euros** et la Région Nouvelle-Aquitaine à hauteur de **100 000 euros**.

**Bénéficiaire : Fondation partenariale de l'université de Limoges**

**Projet : Projet IMAGINEX - La Science et le Sport**

**Localisation : Limoges**

***Soutien à la diffusion de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CSTI)***

Le constat dressé sur le territoire fait état d'une relative désaffection des élèves pour les filières scientifiques et techniques et d'un manque de valorisation des métiers industriels techniques. Face à cela, il s'agit de permettre aux jeunes, de toutes conditions sociales et de tous âges, d'aiguiser et de satisfaire davantage leur curiosité scientifique en facilitant l'accès, la diffusion et la compréhension à l'innovation, aux sciences et aux enjeux qui leur sont liés.

Pour mieux interpeller les jeunes (entre 8 et 18 ans) implantés en Creuse, Haute-Vienne et Corrèze sur le rôle des sciences dans l'évolution de la société et leur faire prendre conscience que la science accompagne chaque moment de leur quotidien, les acteurs de la CSTI ont souhaité s'entourer de nouveaux partenaires dont le rôle initial n'est généralement pas de diffuser une culture scientifique mais développer un savoir scientifique ou sportif.

Le début du projet IMAGINEX a impliqué directement plus de 270 jeunes et a touché un public environ de 3000 personnes.

Cette initiative est soutenue par l'Union européenne (FEDER - fonds européen de développement régional) à hauteur de **119 350 euros**.

**Bénéficiaire : Communauté de communes Creuse grand Sud**

**Projet : Dispositif DORÉMI-FACILARENO**

**Localisation : Aubusson**

**Actions de sensibilisation et d'accompagnement aux enjeux liés à la transition énergétique"**

Le projet consiste en la mise en place de solutions innovantes développées par l'entreprise Dorémi pour rendre accessible la rénovation performante des maisons individuelles sur le

territoire Creuse Grand Sud et Creuse Sud-Ouest. L'enjeu énergétique s'accompagne d'un enjeu social (ménages en situation de précarité énergétique) et d'un enjeu économique (activité économique non délocalisable pour les entreprises locales).

Dans le cadre du programme Facilaréno, l'entreprise assure l'accompagnement des territoires en prenant en charge la formation des animateurs, du formateur, la formation-action des groupements d'artisans locaux sur chantiers et l'animation du réseau d'artisans Dorémi.

Ce projet est soutenu par l'Union européenne (FEDER – Fonds Européen de Développement Régional) à hauteur de **91 744 euros**.